



BULLETIN D'INSCRIPTION (Saison 2021-2022)

à remplir, signer et à renvoyer à :

Compagnie du Nez qui bouge, 25 avenue de Chambéry – 74000 Annecy
ou par e-mail : compagniedunezquibouge@gmail.com
accompagné par votre chèque de réservation à l'ordre de : Cie du Nez qui bouge

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Expérience artistique (clown, danse, musique, etc.) :

.....

.....

.....

Cocher la formule choisie :

Je m'inscris pour le(s) **stage(s) WE** et je joins un chèque de la totalité du stage qui confirme mon inscription

- Clown en chemin, 30 & 31 oct. Clown en chemin, 5 & 6 févr. Clown en chemin, 2 & 3 avril
 Clown en chemin, 2 & 3 juillet

Je m'inscris pour le(s) **stage(s) « Clown et... »**

- Métamorph'Ose, 11 & 12 déc.

Plein tarif : 200 € (adhésion comprise) / **Tarif réduit** (adhérent, étudiant, sans emploi, intermittent) 170 €

Le versement des arrhes doit impérativement nous parvenir 10 jours avant la date du stage. En cas d'inscription de dernière minute, le règlement sera à effectuer par virement bancaire et devra être effectif la veille du stage.

Inscription dès réception du présent formulaire rempli, signé et accompagné des arrhes correspondants**

* Après mon engagement, je ne pourrai prétendre à aucun remboursement.

** En cas de désistement de ma part moins de 3 semaines avant le début du stage, ce versement restera acquis par la Compagnie du Nez qui bouge (il pourra cependant être utilisable pour un autre stage **dans la saison** en cours).

Il est également possible de régler par virement bancaire, un rib vous sera envoyé par mail sur demande.

La Cie du Nez qui bouge se réserve le droit, si le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, de le reporter ou de l'annuler au plus tard 3 jours calendaires avant la date prévue, auquel cas les frais d'inscription réglés me seront alors entièrement remboursés par chèque.

Fait à

le

Signature :

Ce document a valeur d'adhésion à l'association Compagnie du Nez qui bouge. Tout adhérent s'engage, de part son adhésion, à céder ses droits à l'image à ladite Compagnie et l'autorise à utiliser les éventuels clichés, photos, vidéos à des fins de diffusion ou de promotion de ses activités.

La Compagnie s'engage à n'utiliser ces images que dans le cadre légal défini par la loi.